



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 11 octobre 2021

Intervention de **Florence GASCOIN**

Délibération n° 30 : Convention entre la ville, l'association "les Apsyades et le CHU

Monsieur le Maire, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Le Groupe Saint-Herblain en Commun approuve ce projet de partenariat entre la ville de Saint-Herblain, l'association "les Apsyades et le CHU pour l'animation d'une activité multisports en faveur des personnes souffrant de troubles psychologiques.

Nous tenons à profiter de cette délibération pour mettre en avant nos inquiétudes vis-à-vis de l'offre de soin sur la ville de Saint-Herblain. Le manque de professionnels de la santé sur une ville comme la nôtre est inquiétant. A l'heure actuelle, il est difficile de trouver un médecin traitant sur notre commune. Certains sont obligés de retourner sur leur ancien lieu de résidence pour voir leur médecin. Mais que va-t-il se passer pour les nouveaux arrivants ? Il est donc important de réfléchir à une stratégie d'accès aux soins en prévoyant d'installer des maisons de santé dans les nouveaux quartiers. L'idéal serait des centres de santé mais c'est une autre vision des choses. En effet, la maison de santé est un regroupement des professionnels de santé tandis que le centre de santé est une équipe médicale salariée du centre de santé.

La ville peut donc inciter les professionnels à venir s'installer sur sa commune, en leur proposant des locaux attractifs.

Une maison de santé est en train de se mettre en place dans le quartier de Bellevue, rue de l'Hérault côté Nantes. Nous attendons donc que des maisons de santé soient installées sur le territoire Herblinois.

D'autre part, nous avons appris samedi par la presse que l'hôpital Laënnec avait déjà vendu des terrains à une entreprise privée afin que soit installé un centre de soins de suite et de réadaptations. Une nouvelle fois, l'hôpital public va partir au privé ! Nous voyons ici encore la politique du gouvernement qui transparait dans ce projet. La santé pour les plus riches !



Citoyen-nes
engagé-es



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Le projet du nouveau CHU a été modifié avec la décision de conserver l'hôpital nord à Saint-Herblain. Or dans l'article, il est fait mention qu'une partie sera transférée sur l'île de Nantes. Encore une nouvelle version ? Sommes nous sûr de conserver un hôpital à Saint-Herblain ?

D'autre part, il n'est fait mention nulle part de la création d'un pôle d'Urgences à Laënnec. Les Herblinoises et les Herblinois sont déjà en grande difficulté lorsqu'ils doivent aller aux urgences en centre-ville mais sur l'île de Nantes ce sera pire ! Nous renouvelons donc ici solennellement notre demande d'un pôle d'urgence santé à Saint-Herblain.

Monsieur Affilé, en tant que Maire de cette ville et 2^{ème} vice-président de Nantes Métropole, il est de votre ressort de faire pression afin qu'un pôle d'urgences soit installé sur Laënnec. Il nous semble même que nous pourrions associer les Maires des communes environnantes pour cette demande car ils sont aussi concernés par ce manque d'urgences en périphérie.

Bien évidemment le Groupe Saint-Herblain en Commun s'associera à cette demande.

Je vous remercie de votre attention.



Citoyen-nés
engagé-es

elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org